

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO
RAPPORT ANNUEL
2017-2018



sgfpno

Un organisme
du gouvernement
de l'Ontario

L'honorable Elizabeth Dowdeswell
Lieutenante-gouverneure de la province de l'Ontario

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Le soussigné a le privilège de présenter à Votre Honneur et à l'Assemblée législative, à titre d'information, le rapport annuel de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario pour l'exercice terminé le 31 mars 2018.

Le tout respectueusement soumis,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Greg Rickford". The signature is stylized and cursive.

L'honorable Greg Rickford
Président
Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario
Ministre de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines



Introduction de Greg Rickford président du conseil

Le gouvernement de l'Ontario pour la population veille à ce que le monde sache que l'Ontario est ouvert aux affaires. À preuve, nous maintenons les impôts à un bas niveau, nous réduisons les formalités administratives inutiles et coûteuses et nous créons des emplois et stimulons la prospérité. Nous tenons à faire en sorte que l'Ontario davantage compétitif à l'échelle mondiale et le meilleur endroit où faire des affaires.

La SGFPNO ouvre la porte aux entreprises et entrepreneurs nouveaux et établis, permettant à ces derniers de créer et de soutenir de bons emplois dans le Nord de l'Ontario. Elle fait savoir que la vaste région riche en ressources du Nord de l'Ontario est non seulement ouverte aux affaires, mais aussi un endroit formidable où vivre et travailler.

Grâce au programme de stages de la SGFPNO, les diplômés d'universités et de collèges acquièrent une expérience pratique et des compétences indispensables qui leur permettront de profiter de futures possibilités d'emploi.

La SGFPNO continue d'appuyer les innovateurs et les penseurs créatifs dont les nouvelles technologies et nouveaux projets mettent le Nord de l'Ontario sur la scène mondiale. Elle investit également dans l'infrastructure essentielle, comme l'accès Internet à large bande qui améliore la qualité de vie des gens du Nord, et elle aide à promouvoir le Nord de l'Ontario comme une destination attrayante pour les investissements.

En appuyant les personnes, les entreprises et les investissements stratégiques qui élargissent les débouchés dans le Nord, la SGFPNO joue un rôle clé pour renforcer les collectivités et les économies locales dans le Nord de l'Ontario.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Greg Rickford'. The signature is stylized and fluid.

Greg Rickford
Président du conseil d'administration de la SGFPNO
Ministre de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines

Conseil d'administration au 31 mars 2018

FONCTION	NOM	DURÉE DU MANDAT	VILLE
Président du conseil	Gravelle, Michael	11 février 2013 - s.o.	Thunder Bay
Membre	Knauff, Genevieve	2 février 2017 – 1 ^{er} février 2020	Thunder Bay
Membre	Beatty, James	7 août 2013 - 5 août 2019	Parry Sound
Membre	Kakepetum, Geordi	17 novembre 2010 - 31 décembre 2018	Balmertown
Membre	Simperl, John	3 décembre 2014 - 2 décembre 2019	Thunder Bay
Vice-président	Sinclair, David	18 décembre 2002 - 17 décembre 2018	Kenora
Membre	Brown, Marielle	24 mars 2010 - 22 mars 2020	Elliot Lake
Membre	Norris, Robert	24 mars 2010 - 22 mars 2020	New Liskeard
Membre	Hanson, Victoria	23 avril 2008 - 22 avril 2018	South Porcupine
Membre	Lane-Rock, Carolyn	16 mai 2007 - 31 décembre 2018	Gore Bay
Membre	Mudge, Theresa	4 octobre 2017 - 3 octobre 2020	Sault Ste. Marie
Membre	Caicco, James	17 mai 2011 - 13 juin 2019	Sault Ste. Marie
Membre	Fox, Michael	17 mai 2011 - 30 mai 2019	Thunder Bay
Membre	Fontaine, Robert	13 juin 2012 - 25 juillet 2019	Sudbury
Membre	Perry, Jeffrey	10 février 2016 - 20 février 2020	Sudbury
2 ^e vice-président	Irvine, Lorraine	7 avril 2004 - 31 décembre 2018	Kirkland Lake
Membre	Corbett, Jason	29 août 2012 - 28 août 2018	North Bay

Société de gestion du fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO)

Créée en 1988, la SGFPNO a pour mandat de promouvoir et de stimuler les initiatives de développement économique dans le Nord de l'Ontario en fournissant une aide financière aux projets qui stabilisent, diversifient et favorisent la croissance et la diversification économiques de la région.

La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) est un organisme de services opérationnels établi en vertu de la loi habilitante de la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario*. La SGFPNO a un conseil d'administration nommé, présidé par le ministre de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines. Les objectifs de la SGFPNO sont énoncés dans la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario* comme suit :

- (a) conseiller le lieutenant-gouverneur en conseil et lui faire des recommandations sur toute question relative à la croissance et à la diversification de l'économie du Nord ontarien;
- (b) promouvoir et stimuler les initiatives économiques dans le Nord ontarien; et
- (c) commander des études et de conclure des contrats en rapport avec les éléments visés aux alinéas (a) et (b) ci-dessus.

La Société finance le développement économique de projets approuvés dans les districts territoriaux du Nord ontarien, soit Algoma, Cochrane, Kenora, Manitoulin, Nipissing, Parry Sound, Rainy River, Sudbury, Thunder Bay et Timiskaming.

Le Plan de croissance du Nord de l'Ontario (PCNO) est le plan du gouvernement de l'Ontario pour renforcer le Nord. Le PCNO est le moteur d'une économie compétitive à l'échelle mondiale, soutenant les gens et les collectivités, renouvelant et élargissant les infrastructures modernes et favorisant un environnement sain.

Le mandat de la SGFPNO a été réorienté de manière à appuyer le PCNO et les priorités clés du gouvernement en matière de prospérité pour les gens et les collectivités fortes.

Vision

La SGFPNO sera un catalyseur d'investissements stratégiques clés pour stimuler le développement et la diversification économiques dans le Nord de l'Ontario.

Mission

Établir des partenariats avec les collectivités, les organismes sans but lucratif, les entreprises et les entrepreneurs du Nord ontarien pour créer des emplois et renforcer l'économie.

Principes directeurs

Harmonisation avec les initiatives clés - Le PCNO offre une approche coordonnée, à long terme et globale pour soutenir le Nord ontarien en tant que région concurrentielle à l'échelle mondiale. Les priorités de la SGFPNO appuieront les éléments clés du PCNO.

Reconnaissance des circonstances uniques du Nord ontarien - Les programmes et les initiatives de la SGFPNO continueront d'être un moyen important de reconnaître les besoins uniques du Nord ontarien pour appuyer un Ontario fort. La SGFPNO continuera d'élaborer et d'améliorer ses programmes et services actuels en gardant cela à l'esprit.

Adaptabilité - Le processus de planification stratégique est un processus continu qui fournira à la SGFPNO un outil de gestion pour s'adapter aux changements à venir.

Réflexion, souplesse et prévoyance - Le conseil d'administration de la SGFPNO a l'intention d'examiner le plan stratégique, au moins une fois par année.

Inclusivité - La SGFPNO continuera d'élaborer et d'exécuter ses programmes et initiatives de manière à reconnaître les besoins des diverses communautés du Nord, y compris, mais sans s'y limiter, les communautés et les individus autochtones et les autres groupes démographiques du Nord.

Priorités stratégiques

Innovation, recherche et développement et commercialisation - Appuyer les projets et les initiatives de recherche appliquée et de développement qui mènent à des produits et à des services novateurs ayant un potentiel de commercialisation.

- Appuyer et encourager les partenariats entre les établissements d'enseignement, les organismes de recherche et l'industrie afin de développer et de faire croître des produits et des industries novateurs dans le Nord de l'Ontario.
- Appuyer la commercialisation des idées et l'innovation en partenariat avec les intervenants du Nord.

Créativité, productivité et développement entrepreneurial - Appuyer un environnement qui favorise la créativité, la productivité et le développement entrepreneurial.

- Appuyer la collaboration avec les établissements d'enseignement et l'industrie pour promouvoir la productivité et le développement entrepreneurial.
- Aider les intervenants du Nord à attirer et à conserver une main-d'œuvre hautement qualifiée et créative.
- Fournir de l'aide aux entrepreneurs à diverses étapes de leur croissance.

Partenariats et collaboration - Maximiser les possibilités de tirer parti du financement de la SGFPNO grâce à des partenariats et à la collaboration pour assurer le succès des projets et des résultats économiques durables.

- Faire participer les chefs de file aux discussions sur le développement économique afin d'accroître la sensibilisation, les connaissances et l'accès aux programmes de la SGFPNO.
- Appuyer les projets qui démontrent la collaboration et le partenariat entre les organismes des secteurs public et privé du Nord de l'Ontario.
- Travailler en collaboration avec d'autres partenaires financiers pour aider à l'élaboration et au financement de projets qui entraînent la création d'emplois et soutiennent une économie croissante et durable dans le Nord de l'Ontario.

Développement et renouvellement organisationnels - S'engager dans l'amélioration continue et le développement des ressources humaines pour améliorer l'efficacité, l'efficacité, l'accès et la prestation des programmes de la SGFPNO, ainsi que la mesure du rendement.

- Poursuivre le développement des capacités en matière de technologie de l'information et améliorer les systèmes existants pour améliorer l'accès aux programmes de la SGFPNO.
- Établir un dialogue régulier et continu entre le conseil d'administration et le personnel de la SGFPNO afin de planifier et d'engager une réflexion stratégique sur les possibilités nouvelles et émergentes et les initiatives gouvernementales clés.
- Élaborer des approches commerciales et des pratiques exemplaires qui permettent au personnel et aux partenaires d'exécution des programmes de communiquer et de travailler de façon proactive avec les intervenants pour promouvoir et faciliter l'accès aux programmes de la SGFPNO.
- Fournir les outils et la formation nécessaires pour permettre au personnel et au conseil d'administration de s'acquitter efficacement de leurs rôles et responsabilités dans un environnement de plus en plus exigeant.

Sensibilisation, éducation et reconnaissance - Élaborer des outils efficaces de marketing, de communication et de sensibilisation qui permettent de mieux faire connaître, comprendre et reconnaître la SGFPNO, ses programmes et ses processus.

- Élaborer des outils de marketing et de communication efficaces pour mieux faire connaître et reconnaître la SGFPNO et ses programmes.
- Élaborer des outils de marketing et de communication efficaces pour éduquer les clients ciblés afin d'améliorer l'accès aux programmes de la SGFPNO.

Programmes et thèmes actuels de la SGFPNO :

- **Initiatives stratégiques de développement économique qui appuient la croissance et la viabilité des collectivités, des entreprises et de l'industrie** - Programme des débouchés commerciaux pour le Nord
- **Innovation et productivité à l'appui des initiatives de recherche et développement, de commercialisation, d'innovation et de productivité** - Programme d'innovation pour le Nord
- **Infrastructure économique stratégique des collectivités** - Programme stratégique d'infrastructure économique

- **Renforcement de la capacité de développement économique** - Programme de renforcement des capacités des collectivités du Nord
- **Attirer et retenir les talents** - Programme de stages dans le Nord de l'Ontario

Réalisations de la lettre de mandat

Le 29 septembre 2016, le ministre du Développement du Nord et des Mines a envoyé une lettre de mandat à la SGFPNO décrivant les attentes pour l'exercice 2017-2018. Les attentes étaient :

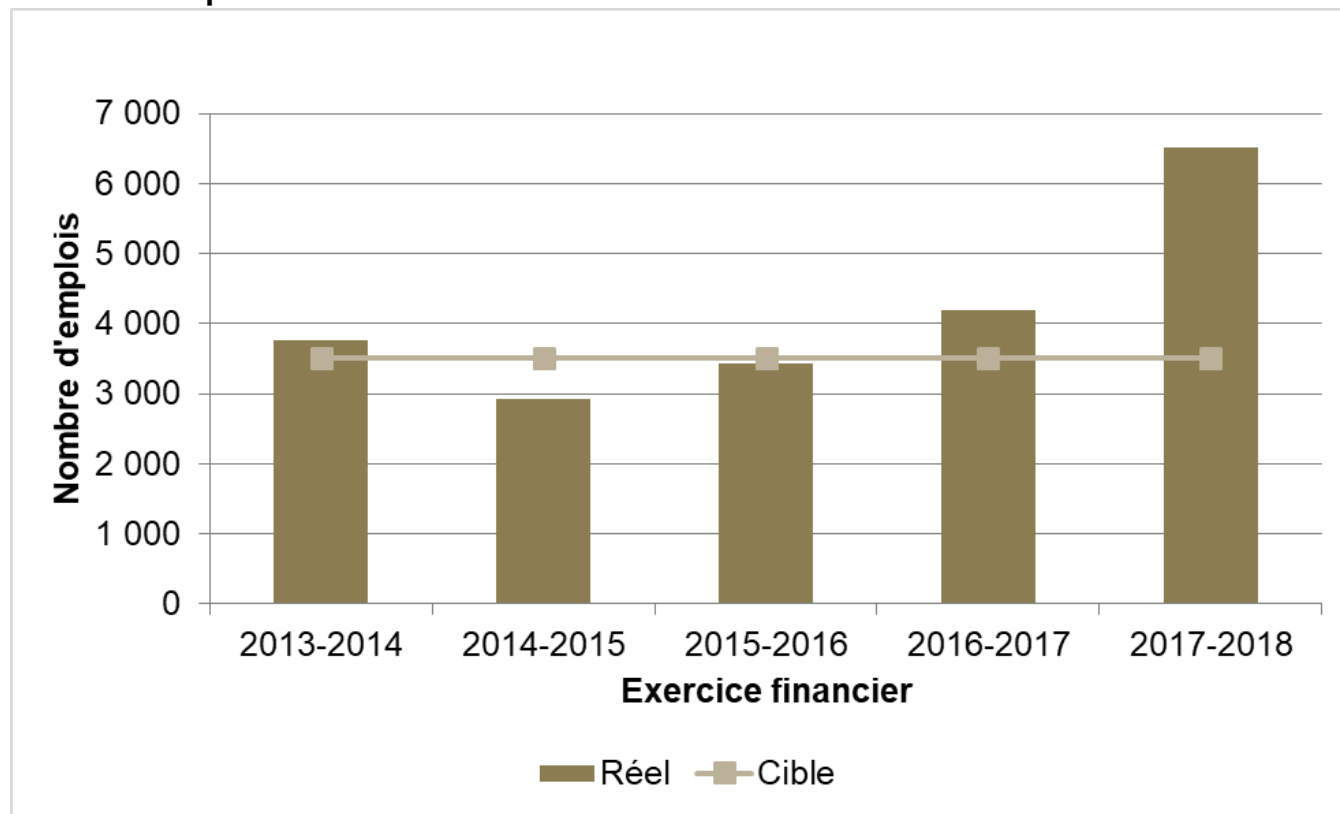
- maintenir un service à la clientèle et des programmes de qualité supérieure afin de continuer à miser sur le succès de la SGFPNO dans la création d'emplois et la mobilisation des investissements dans le Nord de l'Ontario;
- poursuivre la modernisation de la SGFPNO, y compris les nouvelles initiatives de marketing et de communication;
- soutien continu à la mise en œuvre du *Plan de croissance du Nord de l'Ontario (2011)*.

En plus de l'exécution continue des programmes de financement de la SGFPNO, plusieurs initiatives ont été entreprises en 2017-2018 pour répondre aux attentes de la lettre de mandat, notamment :

- une révision des programmes de financement pour continuer d'appuyer le *Plan de croissance du Nord de l'Ontario (2011)*, tout en répondant mieux aux besoins des intervenants;
- un examen des stratégies d'investissement de la SGFPNO pour les secteurs du cinéma et de la télévision, des services à large bande et de l'agriculture;
- la création et le lancement d'une nouvelle identité visuelle et d'une campagne de sensibilisation;
- le développement et le lancement d'un site Web actualisé comprenant un système de demande en ligne; et
- la mise en œuvre de mesures garantissant que les bénéficiaires du secteur privé sont responsables de leurs engagements en matière de création d'emplois.

Mesures du rendement de la SGFPNO - Objectifs et résultats

Total des emplois à créer ou à conserver



Total d'effet de levier - dollars

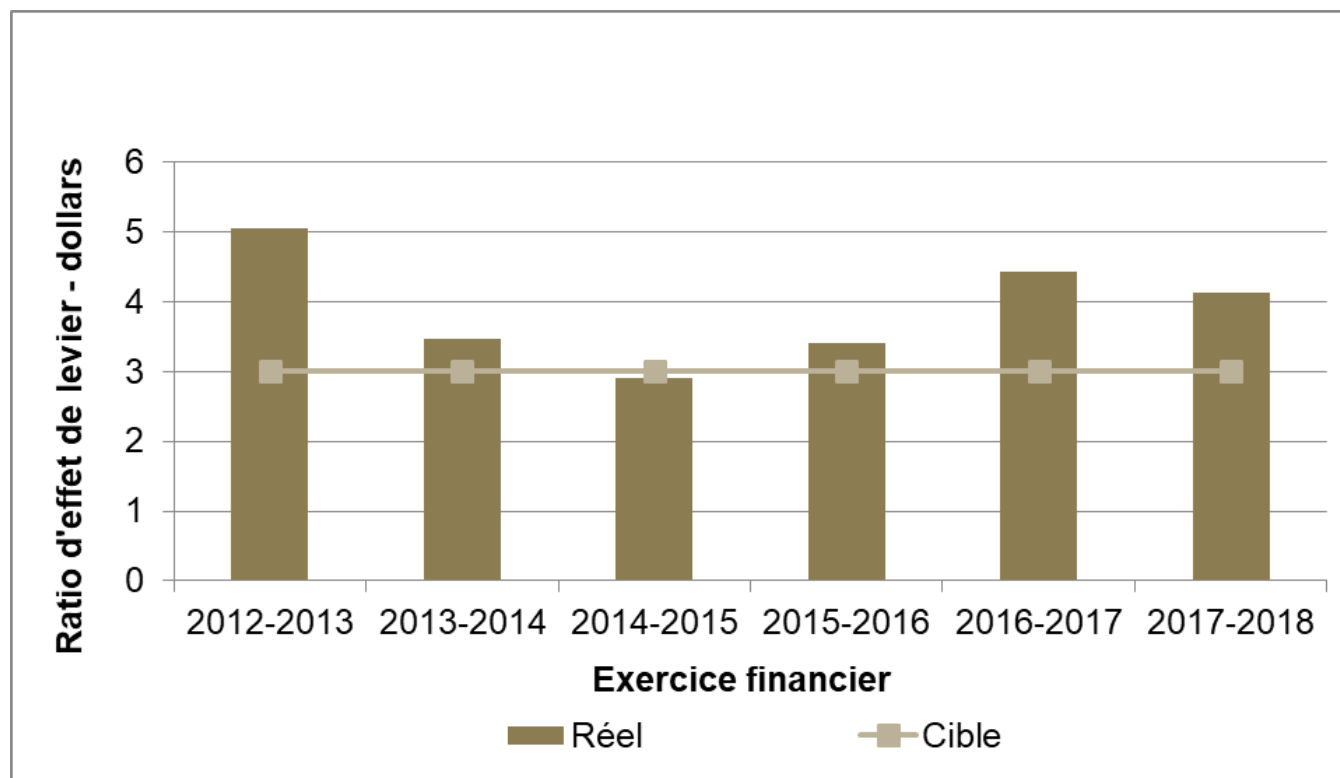


Tableau des revenus, des dépenses et de l'investissement net de la province de l'Ontario pour les trois exercices terminés le 31 mars 2018.

	Exercice terminé le 31 mars 2018 (en milliers de \$)	Exercice terminé le 31 mars 2018 (en milliers de \$)	Exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de \$)	Exercice terminé le 31 mars 2016 (en milliers de \$)
	Budget	Vérifié	Vérifié	Vérifié
Revenu				
Subvention de la province de l'Ontario	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie				
(Note 1)	1 946	3 329	1 933	2 163
Intérêts sur prêts à recevoir (Note 2)	1 588	2 502	2 158	2 233
Autre (Note 3)	-	849	1 167	1 152
Revenu total	103 534	106 680	105 258	105 548
Dépenses				
Contributions conditionnelles (Note 4)	91 460	93 951	74 834	74 705
Créance irrécouvrable (Note 5)	6 775	1 762	2 981	5 976
Administration :				
Salaires, traitements et avantages sociaux (Note 6)	2 319	2 162	1 952	1 674
Transport et communications	346	315	386	254
Services (Note 7)	3 532	1 691	2 214	2 053
Frais de gestion (Note 8)	4 000	2 414	3 047	3 019
Marketing	1 000	490	122	6
Fournitures et équipement	60	37	29	42
Amortissement des immobilisations corporelles	4	3	4	3
Dépenses totales	109 496	102 825	85 569	87 732
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	(5 962)	3 855	19 689	17 816
Investissement net de la province de l'Ontario au début de l'exercice		333 088	313 399	295 583
Investissement net de la province de l'Ontario à la fin de l'exercice		336 943 \$	333 088 \$	313 399 \$

Analyse des écarts

Note 1 - Les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont été plus élevés que prévu en raison de taux d'intérêt plus élevés que ceux prévus au budget initial.

Note 2 - Les intérêts gagnés sur les prêts à recevoir ont été plus élevés que prévu, le nombre de remboursements de prêts ayant été plus élevé que prévu au budget initial.

Note 3 - Les autres produits représentent les recouvrements de provisions de l'exercice précédent et les ajustements des contributions conditionnelles de l'exercice précédent.

Note 4 - Les contributions conditionnelles ont été supérieures au budget et à l'exercice précédent. Il s'agit d'une conséquence directe des fonds qui avaient été engagés au cours des exercices précédents, mais qui n'ont pas été versés avant cet exercice.

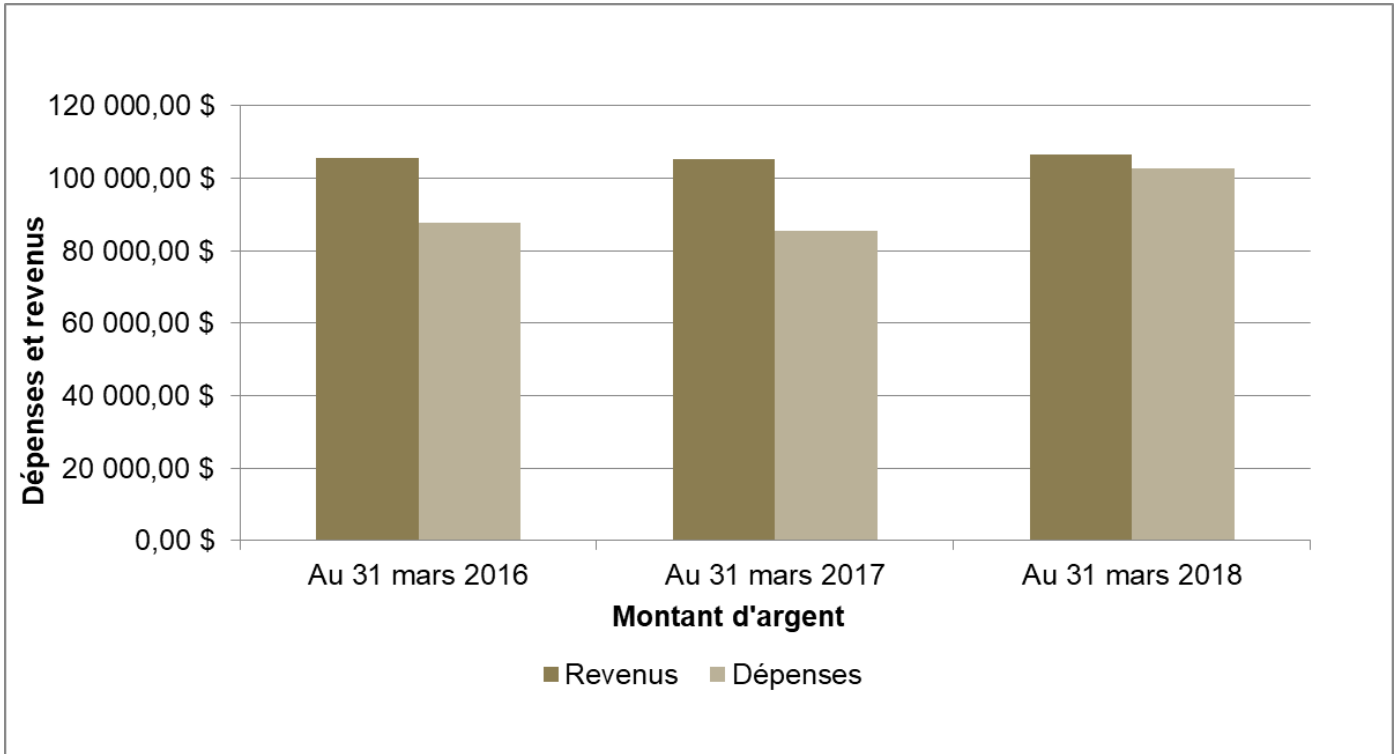
Note 5 - Les créances irrécouvrables ont diminué de plus de 1 M\$ d'un exercice à l'autre et ont été inférieures de 5 M\$ au montant prévu au budget en raison de la diminution du risque lié au portefeuille de prêts et de la réduction du montant des prêts en cours.

Note 6 - Les salaires et les avantages sociaux sont plus élevés que ceux de l'exercice précédent en raison du coût annualisé des embauches de l'exercice précédent, mais sont inférieurs au budget de l'exercice en cours en raison des postes vacants.

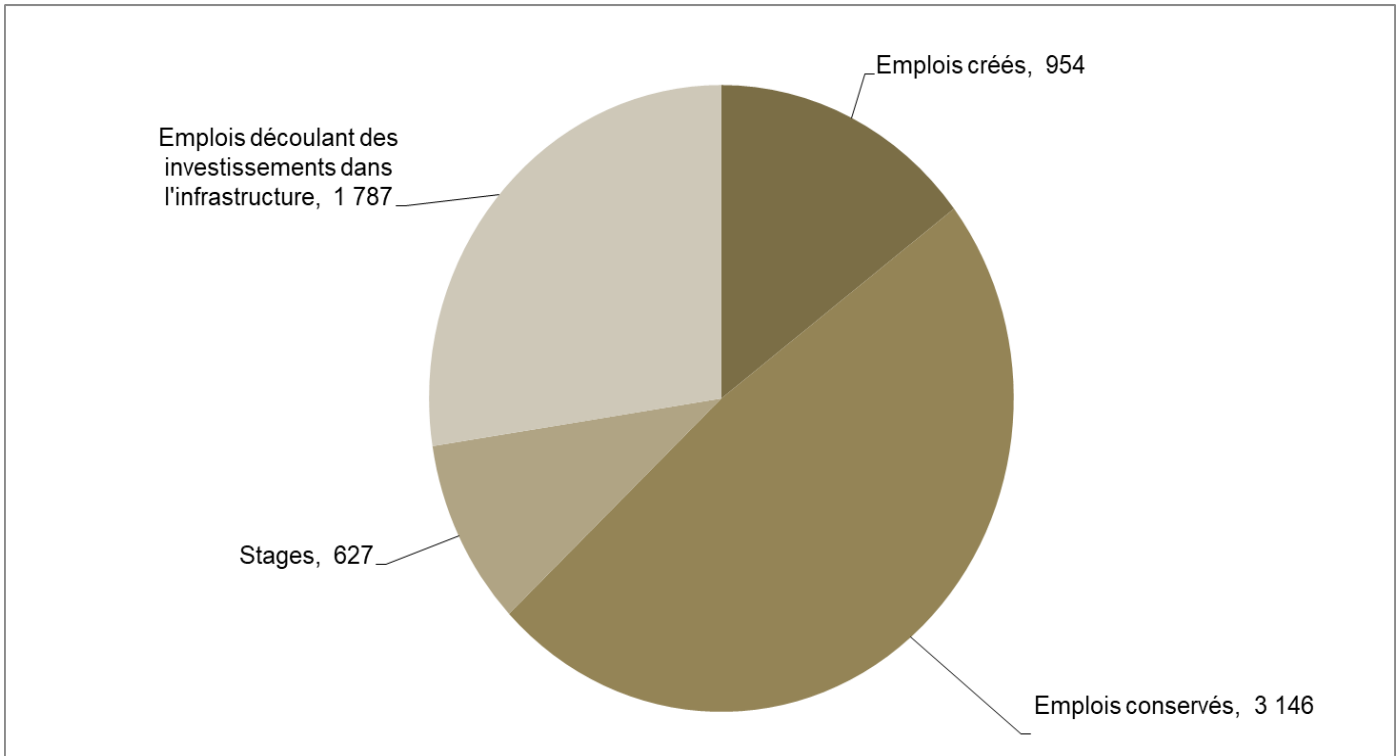
Note 7 - Les services ont été inférieurs aux prévisions budgétaires en raison de coûts informatiques, juridiques et de communication inférieurs aux prévisions.

Note 8 - Les frais de gestion ont été inférieurs au budget en raison de frais de prestataires de services moins élevés que prévu.

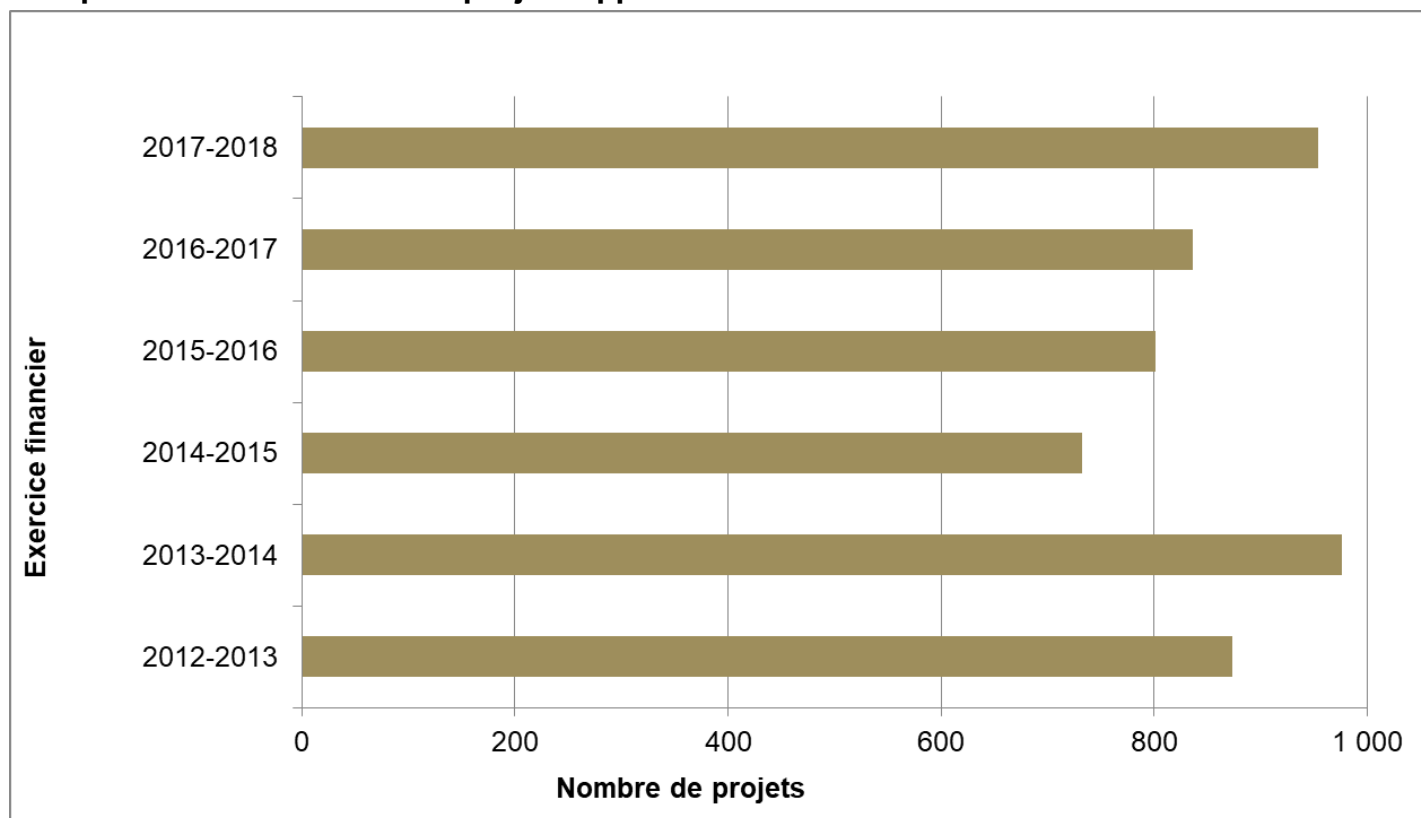
Comparaison sur trois ans des recettes et des dépenses



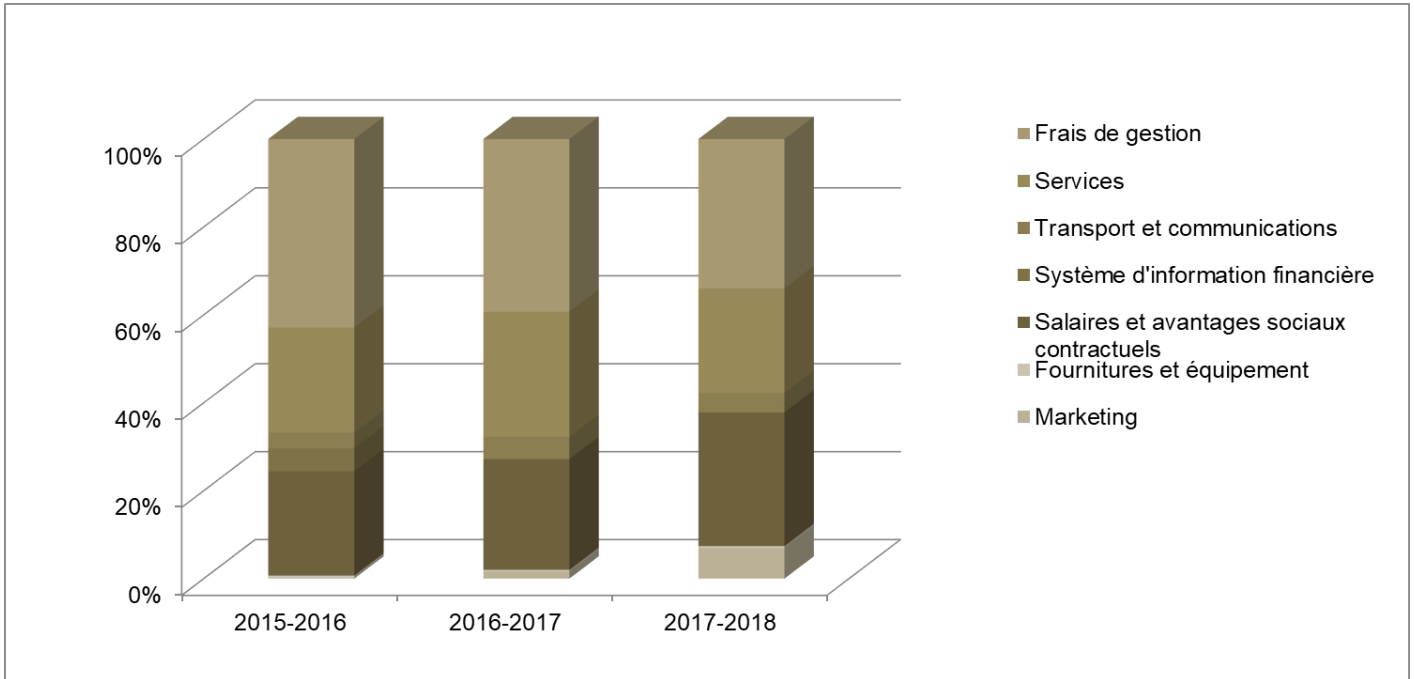
Nombre total d'emplois à créer/à conserver - 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018



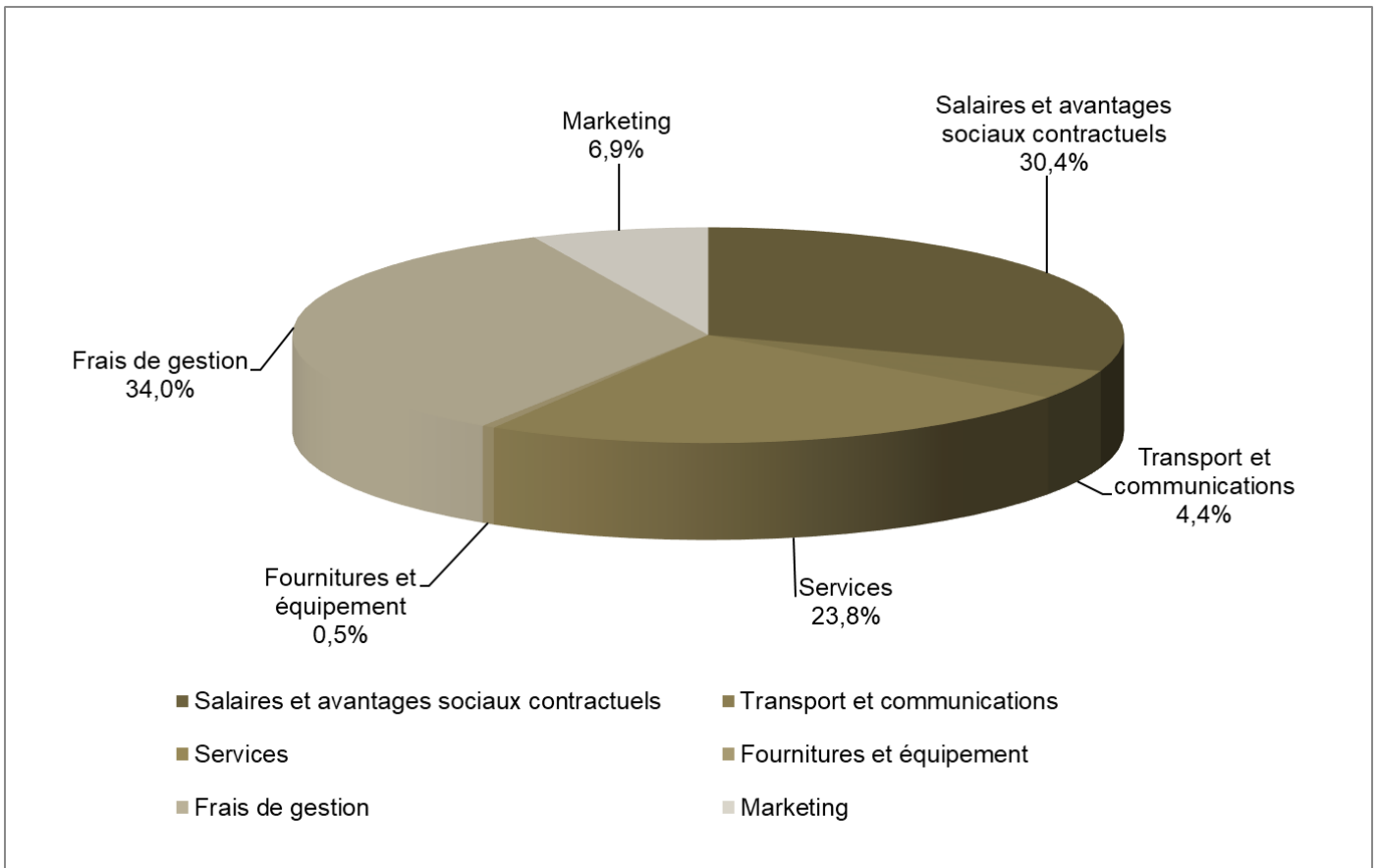
Comparaison sur six ans des projets approuvés



Comparaison sur trois ans des frais d'administration



Sommaire des frais d'administration pour l'exercice terminé le 31 mars 2018



États financiers de la

**SOCIÉTÉ DE GESTION DU
FONDS DU PATRIMOINE DU
NORD DE L'ONTARIO**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État de la situation financière

Au 31 mars 2018, avec informations comparatives pour 2017

(En milliers de dollars)	2018	2017
Actif financier		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents (note 3)	299 217 \$	301 466 \$
Intérêts courus	1 323	488
Part à moins d'un an du prêt en cours (note 4)	8 118	7 118
	308 658	309 072
Prêts en cours (note 4)	32 624	34 473
	341 282	343 545
Passif financier		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	4 341	10 462
Actif financier net	336 941	333 083
Actif non financier		
Immobilisations corporelles (note 6)	2	5
Engagements (note 9)		
Investissement net de la Province de l'Ontario	336 943 \$	333 088 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :



Co-président



Co-présidente



Directeur général

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, avec informations comparatives pour 2017

(En milliers de dollars)	Budget 2018	2018	2017
Revenus			
Subvention de la Province de l'Ontario	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents	1 946	3 329	1 933
Intérêts sur les prêts en cours	1 588	2 502	2 158
Recouvrements	–	849	1 167
	103 534	106 680	105 258
Charges			
Contributions conditionnelles	91 460	93 951	74 834
Pertes sur créances (note 7)	6 775	1 762	2 981
Administration (note 8)	11 261	7 112	7 754
	109 496	102 825	85 569
Excédent / (insuffisance) des revenus sur les charges	(5 962) \$	3 855	19 689 \$
Investissement net de la Province de l'Ontario, en début d'exercice		333 088	313 399
Investissement net de la Province de l'Ontario, en fin d'exercice		336 943 \$	333 088 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État de l'évolution de l'actif financier net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, avec informations comparatives pour 2017

(En milliers de dollars)	2018	2017
Excédent des revenus sur les charges	3 855 \$	19 689 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	3	4
Augmentation de l'actif financier net	3 858	19 693
Actif financier net en début d'exercice	333 083	313 390
Actif financier net en fin d'exercice	336 941 \$	333 083 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, avec informations comparatives pour 2017

(En milliers de dollars)	2018	2017
Activités de prêt, d'investissement et d'aide financière		
Décaissements relatifs aux prêts	(12 806) \$	(14 925) \$
Encaissements et recouvrements relatifs aux prêts	12 674	14 802
Contributions conditionnelles	(99 902)	(77 197)
Intérêts reçus sur les prêts en cours	2 445	2 175
Autres revenus	122	7
	(97 467)	(75 138)
Activités de financement		
Contributions en espèces de la Province au titre des activités de prêt et d'aide financière	100 000	100 000
Activités de fonctionnement		
Amortissement	(3)	(4)
Intérêts reçus sur la trésorerie et les équivalents	2 500	1 867
Charges administratives	(7 279)	(8 482)
	(4 782)	(6 619)
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents	(2 249)	18 243
Trésorerie et équivalents en début d'exercice	301 466	283 223
Trésorerie et équivalents en fin d'exercice	299 217 \$	301 466 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

1. Nature des activités

La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (la « Société ») a été constituée sans capital-actions le 1^{er} juin 1988 en vertu de la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario*. La raison d'être de la Société consiste à financer les améliorations infrastructurelles et les possibilités de développement économique dans le Nord de l'Ontario en accordant une aide financière sous forme de contributions conditionnelles, de prêts-subventions liés au rendement et de prêts à terme. À titre d'organisme de la Couronne de l'Ontario, la Société bénéficie d'une exemption des impôts fédéral et provincial en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La Société s'associe aux collectivités, aux entreprises et aux entrepreneurs à l'échelle du Nord de l'Ontario pour créer des emplois et pour renforcer l'économie du Nord. Elle offre cinq programmes ciblés : le Programme stratégique d'infrastructure économique, le Programme de renforcement des capacités des collectivités du Nord, le Programme d'innovation pour le Nord, le Programme des débouchés commerciaux pour le Nord et le Programme de stages dans le Nord de l'Ontario.

2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer ces états financiers sont résumées dans les paragraphes qui suivent.

a) Méthode de comptabilité

La direction a préparé ces états financiers conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public* applicables aux entités comptables provinciales. Ces normes ont été établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public du Canada.

b) Opérations conclues avec la Province de l'Ontario

La Province de l'Ontario alloue des fonds pour financer les activités de prêt et d'aide financière. L'investissement net de la Province de l'Ontario augmente ou diminue selon qu'il y a excédent ou insuffisance des revenus sur les charges.

c) Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents sont constitués principalement de fonds mis en dépôt dans des banques à charte et de placements à court terme mis en dépôt auprès de l'Office ontarien de financement, un apparenté.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Instruments financiers

Les instruments financiers qui font l'objet d'opérations sans lien de dépendance sont d'abord évalués à leur juste valeur. Les prêts sans intérêt sont actualisés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont évalués par la suite selon l'une des deux méthodes suivantes : i) la juste valeur; ii) le coût ou le coût après amortissement. La Société recourt à la méthode de la juste valeur en ce qui concerne l'évaluation ultérieure de la trésorerie et des équivalents, et elle recourt à la méthode du coût après amortissement en ce qui concerne l'évaluation ultérieure des prêts en cours et des créditeurs et charges à payer.

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût, lequel comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'amélioration de l'immobilisation.

Le coût, déduction faite de la valeur résiduelle de l'immobilisation corporelle, est amorti selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

	Années
Automobiles	7

f) Provision pour pertes sur créances

Les pertes sur créances proviennent de prêts en cours consentis par la Société. En plus de certaines sommes radiées et sommes amorties, on conserve une provision pour pertes sur créances d'un montant jugé suffisant pour éponger les éventuelles pertes sur créances. La provision pour pertes sur prêts comprend des provisions à l'égard de certains prêts ainsi qu'une provision générale pour les autres prêts et est déduite des prêts en cours.

Les sommes radiées et sommes amorties durant l'exercice et les variations des provisions figurent au poste des pertes sur créances dans l'état des résultats. Les recouvrements sont constitués de fonds reçus durant l'exercice en raison de prêts consentis pendant un exercice précédent et sont constatés comme recouvrements dans l'état des résultats.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

g) Constatation des revenus

Les subventions qui sont consenties par le gouvernement sont constatées à leur encaissement, les montants sont déterminables et leur recouvrabilité est assurée. Les intérêts créditeurs sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sur prêts en cours sont constatés dans les états financiers et le montant indiqué est une valeur recouvrable estimative. Les intérêts créditeurs sur prêts douteux ne sont plus constatés.

h) Contributions conditionnelles et prêts-subventions

La Société passe en charges les contributions conditionnelles et les prêts-subventions lors de leur décaissement. Les engagements approuvés sont constatés dans les états financiers une fois que les bénéficiaires remplissent les conditions relatives à l'aide financière.

i) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public* exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés au titre de l'actif et du passif et au titre des revenus et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer des estimations. Les estimations importantes comprennent la provision pour pertes sur créances et l'écart d'actualisation des prêts.

3. Trésorerie et équivalents

La *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario* limite les investissements aux titres émis ou garantis par les provinces, le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Banque internationale de reconstruction et de développement ainsi que toute banque canadienne des annexes I et II, de même qu'aux autres placements autorisés par le lieutenant-gouverneur en conseil. En vertu d'une entente de gestion des placements conclue avec l'Office ontarien de financement, la Société investit ses fonds excédentaires dans des titres autorisés par la Loi.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

3. Trésorerie et équivalents (suite)

La trésorerie et les équivalents se détaillent comme suit :

(En milliers de dollars)	2018	2017
Trésorerie	96 780 \$	100 243 \$
Placements à court terme	202 437	201 223
	299 217 \$	301 466 \$

Les placements à court terme sont constitués de bons du Trésor (arrivant à échéance dans un délai de 365 jours) qui ont affiché un rendement moyen de 1,52 % (0,67 % en 2017). Tous les bons du Trésor sont remboursables sur demande.

4. Prêts en cours

(En milliers de dollars)	2018	2017
Prêts courants	8 118 \$	7 118 \$
Prêts à long terme	55 091	58 896
Prêts en souffrance et non remboursés	7 561	10 080
Provision pour pertes sur créances	(29 792)	(34 217)
Écart d'actualisation des prêts	(236)	(286)
	40 742 \$	41 591 \$

En général, les prêts portent des intérêts à taux fixe variant de 0 % à 8,25 % et sont entièrement remboursables dans les vingt ans qui suivent la date à laquelle ils ont été déboursés.

La variation de la provision pour pertes sur créances se détaille comme suit :

(En milliers de dollars)	2018	2017
Solde en début d'exercice	34 217 \$	34 846 \$
Radiations de prêts au cours de l'exercice	(5 489)	(2 478)
Variation de la provision pour prêts	1 064	1 849
Solde en fin d'exercice	29 792 \$	34 217 \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

4. Prêts en cours (suite)

La variation du solde de l'écart d'actualisation des prêts se détaille comme suit :

(En milliers de dollars)	2018	2017
Solde en début d'exercice	286 \$	295 \$
Montant amorti au titre des intérêts sur les prêts en cours	(50)	(9)
Solde en fin d'exercice	236 \$	286 \$

5. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer visent en grande partie les opérations commerciales normales conclues avec les bénéficiaires, conformément aux ententes relatives aux subventions conditionnelles, et le solde réciproque entre le Ministère et la Société.

(En milliers de dollars)	2018	2017
En raison du ministère du Développement du Nord et des Mines	1 016 \$	1 185 \$
Charges à payer	3 325	9 277
Total	4 341 \$	10 462 \$

6. Immobilisations corporelles

(En milliers de dollars)	2018	2017
Coût		
Ouverture	26 \$	26 \$
Ajouts	—	—
Clôture	26	26
Amortissement cumulé		
Ouverture	21	17
Amortissement	3	4
Clôture	24	21
Valeur comptable nette en fin d'exercice	2 \$	5 \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

7. Pertes sur créances

Les pertes sur créances figurant à l'état des résultats se détaillent comme suit :

(En milliers de dollars)	2018	2017
Radiations de prêts au cours de l'exercice	5 489 \$	2 478 \$
Moins : montants prévus au cours des exercices précédents	(5 494)	(2 478)
Clôture	(5)	–
Variation de la provision pour prêts en cours	1 767	2 981
Variation de la provision pour pertes sur créances	1 762	2 981
Pertes sur créances	1 762 \$	2 981 \$

8. Charges administratives

Les charges administratives engagées durant l'exercice se détaillent comme suit :

(En milliers de dollars)	Budget	2018	2017
	2018		
Traitements, salaires et avantages sociaux	2 319 \$	2 162 \$	1 952 \$
Transport et communications	346	315	386
Services	3 532	1 691	2 214
Frais de gestion	4 000	2 414	3 047
Marketing	1 000		
	490	122	
Fournitures et matériel	60	37	29
Amortissement des immobilisations corporelles	4	3	4
	11 261 \$	7 112 \$	7 754 \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

8. Charges administratives (suite)

La Province de l'Ontario accorde des prestations de retraite à tous les membres du personnel permanent de la Société en cotisant au Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, tous deux des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées établis par la province de l'Ontario. La Province de l'Ontario acquitte les coûts des régimes de retraite et les coûts d'autres avantages après-retraite non liés aux prestations de retraite qui sont accordés aux salariés admissibles, mais ces coûts ne figurent pas dans ces états financiers.

9. Engagements

Les fonds qui ont été engagés, mais qui n'ont pas été versés au 31 mars 2018 totalisent 290 735 571 \$ (2017 – 252 664 593 \$).

10. Instruments financiers

Les principaux risques auxquels sont exposés les instruments financiers de la Société sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que la partie contractante à un instrument financier manque de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement. Dans le cours normal de ses activités, la Société accorde du crédit aux clients de son portefeuille de prêts. Pour atténuer le risque, elle présélectionne les demandeurs de prêts, exige une garantie sur tous les prêts et tient une provision pour pertes sur créances éventuelles.

b) Risque de liquidité

L'exposition de la Société au risque de liquidité est faible, car la trésorerie et les équivalents excèdent les engagements actuels. La Société réduit ce risque en surveillant les activités de trésorerie et les décaissements escomptés.

c) Risque de marché

Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. La Société ne conclut pas d'opérations qui sont libellées en devises étrangères. Les prêts en cours consentis par la Société portent des taux d'intérêt fixes. Le solde de la trésorerie et des équivalents

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

inclut des bons du Trésor dont la valeur marchande se rapproche du coût; le risque de marché est par conséquent faible.

11. Opérations entre parties liées

Les frais d'administration, hormis les charges d'amortissement et les frais bancaires, présentés à la note 8, sont payés par le ministère du Développement du Nord et des Mines et sont facturés au prix coûtant.

Les créiteurs et charges à payer comprennent les montants dus au ministère du Développement du Nord et des Mines à la fin de l'exercice au titre des frais d'administration (se reporter à la note 5).

Les placements à court terme sont gérés pour le compte de la Société par l'Office ontarien de financement conformément à une entente de gestion des placements (se reporter à la note 3).